

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 14 juin 2024

Nouveau

Création d'une carte départementale d'urgence de l'aidant

L'Assemblée départementale a adopté en session des 13 et 14 juin 2024 la mise en place d'une carte d'urgence à destination des aidants Loirétains.

Le Département du Loiret crée une Carte Départementale d'Urgence de l'Aidant, une initiative pour soutenir et protéger les aidants familiaux loirétains. Les aidants, qu'il s'agisse d'un enfant, d'un conjoint, d'un frère, d'une sœur, d'un parent ou d'un ami, jouent un rôle essentiel auprès des personnes âgées ou en situation de handicap. Lorsque la relation d'aide prend une part croissante dans la vie des aidants, ils ont besoin de partager, d'être écoutés, accompagnés, informés et orientés vers une solution qui facilite leur quotidien.

La Carte Départementale d'Urgence de l'Aidant a pour objectif de permettre aux aidants de se faire connaître et de faire connaître leurs besoins auprès du Département. En cas d'urgence, cette carte permettra aux services d'urgence de prendre rapidement connaissance de la responsabilité de l'aidant vis-à-vis de la personne dont il s'occupe et d'organiser un relais.

Cette carte vise également à aider le Département à repérer les aidants et à identifier leurs besoins. Cela facilite une prise de contact proactive pour leur offrir un soutien adéquat.

Les aidants, résidant dans le Loiret, sont invités à demander leur carte en remplissant un formulaire de demande de carte d'urgence pour aidants et à l'envoyer à la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA). Ce formulaire est à retrouver sur loiret.fr ou auprès des services de la MDA. La MDA peut être jointe par email à contact.mda@loiret.fr, ou par téléphone au 02 38 25 45 45.

Au cœur de son action sociale, le Département du Loiret déploie un plan solidaire pour améliorer la prise en charge des personnes âgées dépendantes et accompagner les personnes en situation de handicap. Dans ce cadre, il soutient les aidants de ces personnes fragiles en mettant en place des dispositifs de soutien adaptés.

Retrouvez toutes les actualités du Département sur www.loiret.fr/presse

CONTACT PRESSE

Océane Ntutume

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

oceane.ntutume@loiret.fr